



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ecole maternelle La Tour d'Auvergne

RENTREE SCOLAIRE : LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Livret d'accueil 2023-2024

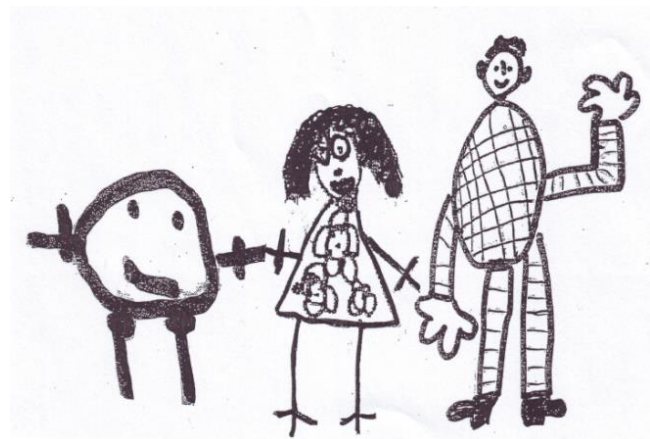
**10 rue de Légnano
92700 COLOMBES**



: 01 56 47 19 80



0920642y@ac-versailles.fr



Site internet de l'école :

<http://www.mat-tourdauvergne-colombes.ac-versailles.fr>

Bienvenue à l'école !

Votre enfant va rentrer à l'école maternelle, toute l'équipe éducative lui souhaite la bienvenue ainsi qu'à sa famille.

C'est une étape importante qui va s'accompagner de changements.

Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce petit livret les renseignements et les conseils qui nous paraissent importants pour vous et pour le bien-être de votre enfant.



- Elle est ouverte aux enfants de l'année de leur 3^e anniversaire à 6 ans :
 1. Section des petits : 3 ans à 4 ans
 2. Section des moyens : 4 à 5 ans
 3. Section des grands : 5 à 6 ans



- Elle s'inscrit dans la scolarité « primaire » :

Cycle 1 des apprentissages premiers	<ul style="list-style-type: none">• Petite section• Moyenne section• Grande section
Cycle 2 des apprentissages fondamentaux	<ul style="list-style-type: none">• Cours préparatoire• Cours élémentaire 1• Cours élémentaire 2
Cycle 3 des approfondissements	<ul style="list-style-type: none">• Cours moyen 1• Cours moyen 2• 6*

L'école maternelle Tour d'Auvergne est composée de 9 classes (les classes de grande section sont dites « dédoublées » c'est – à dire à petits effectifs entre 12 et 15 élèves), quatre classes au rez-de-chaussée, les autres salles de classe se situent au 1^{er} étage (plan de l'école ci-joint).

L'école maternelle occupe une place particulière dans l'ensemble du dispositif d'accueil de la petite enfance. C'est **une école** complémentaire de l'éducation familiale et préparatoire à la scolarité élémentaire.

Elle est le lieu d'expériences et d'apprentissages essentiels qui permettent aux enfants de devenir « grands ».

L'école maternelle structure ses enseignements en cinq domaines d'activités

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a des programmes nationaux d'enseignement.

(voir : www.education.gouv)

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions :

- L'oral
- L'écrit



2. Agir et s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

- Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets
- Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistiques
- Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés
- Collaborer, coopérer, s'opposer



3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

- Les productions plastiques et visuelles
- Les univers sonores
- Le spectacle vivant



4. Construire les premiers outils pour structurer sa pensée :

- Découvrir les nombres et leurs utilisations
- Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées



5. Explorer le monde :

- Se repérer dans le temps et l'espace
- Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière



DES PHOTOS DE L'ECOLE



L'entrée de l'école



La cour de récréation



La salle de restauration



Le préau – salle de sport

Des petits conseils pour favoriser la rentrée.

- Le premier jour est une prise de contact avec les camarades de la classe, avec la maîtresse ou le maître, les locaux qui ne doit pas être trop longue. C'est pourquoi, les petits ne déjeuneront pas au restaurant scolaire.
- Pensez à lui faire porter des vêtements confortables, pas fragiles et faciles à retirer pour le passage aux toilettes.

- Il est nécessaire de marquer **tous les vêtements** au nom de votre enfant ainsi que les objets qu'il a envie d'apporter à l'école : sac à dos, peluche, doudou etc... vous pouvez utiliser des feutres indélébiles sur l'étiquette du vêtement, c'est rapide et efficace.



- Les enfants accueillis à l'école doivent être **propres**. En cas de « petites fuites » les enfants seront changés à l'école. Il est préférable que vous apportiez un change complet dans un sac marqué à son nom. Il vous ait demandé de rapporter très rapidement le linge propre prêté par l'école. Vous pouvez contribuer à augmenter le stock de linge de l'école en apportant des vêtements trop petits pour vos enfants, surtout slips, culottes et chaussettes.

- Nous vous demandons **des photos d'identité** dès le 1^{er} jour afin de personnaliser rapidement les porte-manteaux, casier, carte de présence et lit de votre enfant.



- Une fiche de renseignements vous sera remise le jour de la rentrée. Elle est à remplir soigneusement et complètement afin que nous puissions vous joindre en cas de problème.
- N'oubliez pas de mentionner la ou les personnes qui sont autorisées à venir chercher votre enfant à l'école ainsi que tout changement de situation au cours de l'année : lieu de travail, déménagement

Les horaires :

Tout retard éventuel peut provoquer des angoisses pour l'enfant et perturber le service.



Les horaires de l'école (à respecter scrupuleusement)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h et de 13h30 à 16h30

L'accueil du matin se fait dans la classe de 8h50 à 9 heures.



Horaires de l'accueil de loisirs :

De 7h45 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Relations parents – enseignants :

- Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial.



- Une réunion d'information a lieu au mois de juin puis une autre dans la classe en début d'année scolaire. Les enseignantes peuvent rencontrer les parents sur rendez-vous à des moments qui conviendront de part et d'autre.

- L'école est ouverte aux familles et le partenariat est essentiel. Tout est mis en œuvre pour que les parents et l'école entretiennent des relations de confiance et d'échanges réguliers.

Les progrès de votre enfant vous seront transmis par les supports de la classe et le « carnet de suivi des apprentissages ».

En milieu et en fin d'année, cet outil vous permet de vous rendre compte des réussites de votre enfant. Il va le suivre tout au long de sa scolarité en maternelle.

A la fin de la grande section, vous consulterez la synthèse des acquis (outil national établi au regard des attendus de fin de maternelle. Ce document est ensuite transmis à l'école élémentaire.

Liaison école / parents



- ✓ une réunion de rentrée
- ✓ 2 temps de rencontre parents / enseignants vous seront proposés dans l'année scolaire.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école vous sera distribué à la rentrée.



Absences :

Les enfants doivent fréquenter régulièrement l'école afin de faciliter leur intégration dans la classe et permettre l'acquisition de l'ensemble des apprentissages. Les parents doivent prévenir de toute absence et joindre un certificat médical en cas de maladie. Signalez impérativement toute maladie contagieuse.

Assurance :

Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités telles que sorties spectacles et activités sportives.



Les parents vérifient que leur assurance personnelle garantît ces risques scolaires. Ils peuvent également souscrire une assurance individuelle scolaire.

Une **attestation** doit être obligatoirement fournie.

Restaurant scolaire :

Un contrat municipal de rentrée scolaire est mis en place par la municipalité. L'inscription se réalise pour des jours fixes pour toute l'année. Attention, les repas réservés sont facturés même si l'enfant est absent (sauf certificat médical).



Vous devez le remplir et fournir les documents utiles au calcul de votre quotient familial, afin que votre enfant puisse déjeuner à l'école au tarif correspondant à vos ressources.

La sieste :

Les élèves de petite section font la sieste l'après-midi.

Par manque de place dans les dortoirs, nous ne pouvons accueillir tous les enfants au dortoir. Les enfants déjeunant au restaurant scolaire sont prioritaires. Des éléments de bien-être sont nécessaires pour l'endormissement, doudou, peluche... Ils doivent être marqués.



Un bobo ? une dispute ? :

Ne paniquez pas, rien de grave. Il faut rassurer votre enfant car l'école, c'est aussi l'école de la vie. Les problèmes de l'école se règlent dans l'école.

Le personnel de l'école

DIRECTRICE

- > coordonne le bon fonctionnement de l'école et la mise en place de projets
- > assure les bonnes relations avec les différents partenaires :
familles, mairie, Education Nationale
- > est également enseignante et peut avoir une classe à sa charge

MAITRESSE/MAITRE

- > organise et programme les apprentissages et les activités dans sa classe
- > accompagne chaque enfant avec bienveillance pour progresser en confiance vers le statut d'élève.

Les animateurs

Ils interviennent sur tous les temps qui ne sont pas des temps de classe (matin, midi, soir, mercredi et vacances scolaires)

Ils sont recrutés et rémunérés par la municipalité.

ATSEM

(Agents Territoriaux

Spécialisés des Ecoles

Maternelles)

- > assistent les enseignant(e)s dans l'encadrement des élèves
- > préparent et entretiennent le matériel et les locaux de l'école
- > possèdent un diplôme Petite Enfance et sont recrutées et rémunérées

LE RASED

(Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

- > peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants et avec l'accord des familles, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes.

- **PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE** : elle peut mener une observation en classe, faire un bilan et/ou proposer un suivi de l'enfant

- **MAITRE E** : intervient pour des difficultés d'apprentissages scolaires

- **MAITRE G** : intervient pour des difficultés d'adaptation à l'école et aux exigences scolaires

Quand j'arrive à l'école...

A 8h50, mes parents me confient à un adulte de l'école (atsem ou maitre / maitresse). Je vais me déshabiller tout seul dans le couloir (sous surveillance).

J'entre ensuite dans la classe où je peux jouer avec les puzzles, le garage des petites voitures, dans le coin cuisine ou poupées. Je peux dessiner ou faire de la pâte à modeler et beaucoup d'autres choses.



Parfois, on se regroupe autour de la maîtresse (du maitre), pour écouter des histoires, pour chanter, ou pour écouter de la musique.

Dans la matinée j'apprends à parler, à découper, à coller, à peindre, à bien tenir un crayon ou à compter. Je découvre de nouvelles choses, j'expérimente, je réfléchis, je partage, je communique avec mes copains.



Je fais aussi de la motricité (parcours, rondes, petits jeux...) Pour aller jouer dans la cour de récréation avec mes copains, j'apprends à enfiler mon manteau tout seul.

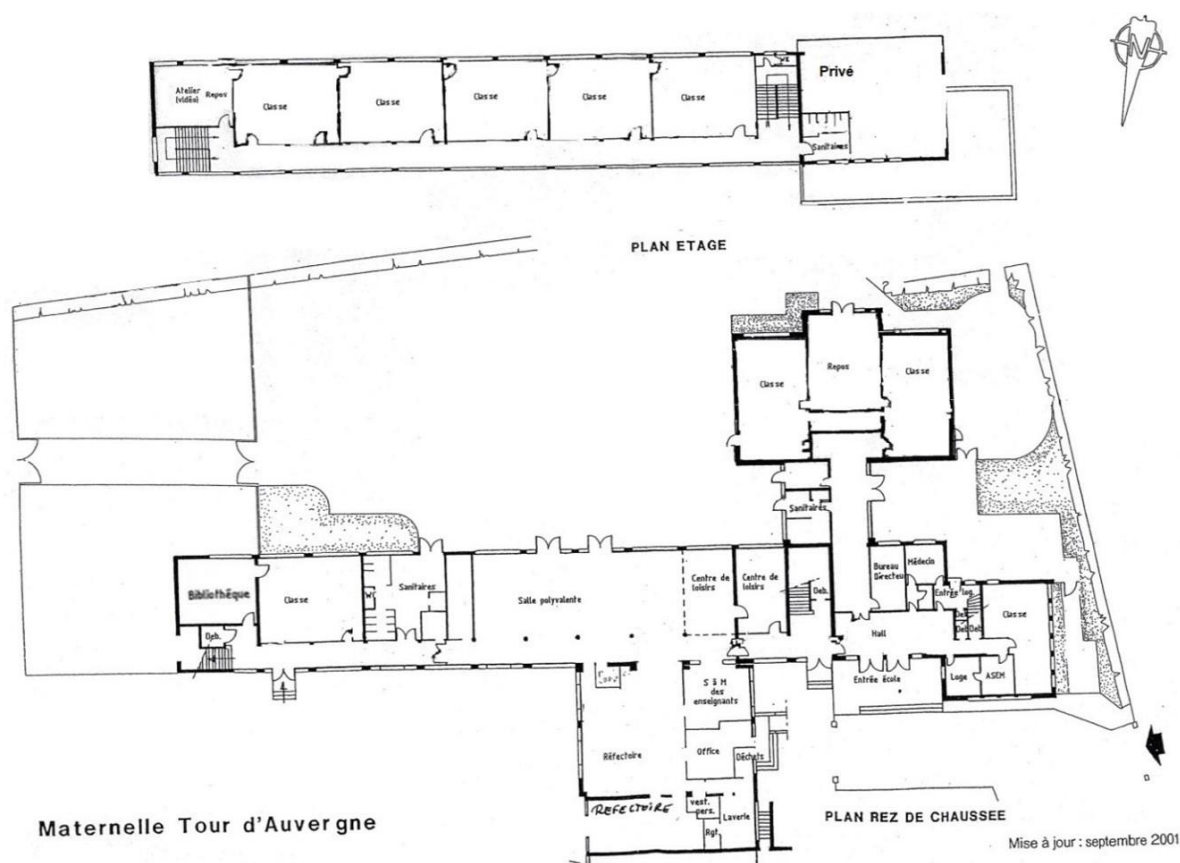
Je vais régulièrement aux toilettes avec mes copains et mon enseignant(e), ou tout seul si besoin.

Et voilà la matinée est déjà terminée ; c'est passé très vite.

Ce sera sans doute plus facile si...



Plan de l'école



Nous attirons votre attention sur les dangers des écrans

Les enfants & les écrans Quel écran pour quel âge ?

Quelques règles pour la gestion des écrans

- Limitier autant que possible l'exposition des écrans aux enfants, quelque soit son âge.
- Ne pas mettre d'écran dans les chambres
- Pas d'écran le matin, durant les repas, ou avant de s'endormir
- A tout âge, regardez la télévision avec vos enfants. Vous pourrez alors faire des commentaires sur ce que vous visionnez ensemble
- Lorsque l'enfant veut mettre la télévision, Proposez lui de faire un jeu ensemble, un puzzle, un jeu de construction, un jeu de société.
- Regardez un livre, un album ensemble, racontez lui, lisez lui une histoire
- Faites le participer à la vie de la maison : ranger les jouets, mettre la table, étendre le linge, etc...

Âge	Tablette smartphone	Télé / DVD	Jeux vidéo	Internet Réseaux sociaux	Autonomie	Durée par jour d'écrans cumulés
Avant 3 ans	☹️	☹️	☹️	☹️	—	—
Entre 3 & 6 ans	☹️	☹️ déconseillé	☹️	☹️	en co-visionnage	20 minutes
Entre 6 & 9 ans	😊	😊 programmes pour enfants uniquement	😊	☹️	en co-visionnage	30 minutes
Entre 9 & 13 ans	😊	😊 programmes pour enfants uniquement	😊	☹️ Internet surveillé	adulte à proximité	30 minutes
Après 13 ans	😊	😊	😊	😊	autonomie	—

Légende : 😊 oui ☹️ non 😞 avec modération

Sources : CSA, AAP, apprivoiser les écrans et grandir de Serge Tisseron.

HOPTOYS.FR

L'école maternelle favorise l'épanouissement et le développement des capacités intellectuelles, relationnelles, motrices, sensorielles des enfants.

Elle constitue le socle éducatif sur lequel s'édifient les apprentissages systématiques de l'école élémentaire.

**L'entrée en maternelle est une véritable aventure :
Faisons en sorte, ensemble, qu'elle soit la plus belle
possible.**

L'équipe éducative

Des livres pour parler de l'école (à emprunter peut-être à la bibliothèque ...) :

